

## Point 6 Actualisation des critères internes

Bien qu'il soit nécessaire de relever le niveau des rémunérations des fonctionnaires à hauteur de l'inflation, cela ne suffira pas à rattraper les années de gel du point d'indice ni de résoudre le tassement des grilles pour toutes catégories hiérarchiques confondues

En effet, face à une inflation considérable et pour relever les plus basses rémunérations à hauteur du SMIC, le gouvernement a été contraint de prendre pas moins de 3 décrets en 8 mois ;

Concrètement, les fonctionnaires occupant à temps complet un emploi doté d'un indice inférieur à l'IM 352 doivent percevoir le traitement afférent à l'IM 352 pour ne pas être en dessous du SMIC.

L'ensemble de ces agents touche 3,89 euro de plus que le SMIC ...

Pour exemple sur l'échelle c1 début de carrière 1649,47 brut /fin de carrière 1790,05 brut soit une augmentation de 140,58 euros d'augmentation sur une carrière de 19 ans

Le point d'indice détermine la rémunération des fonctionnaires

L'indice fixe donc le salaire mensuel

L'indice évolue par l'avancement d'échelon défini dans un déroulement de carrière aux critères statutaires, dans nos collectivités outre les critères statutaires des critères internes sont exigés ce qui entraînent forcément un déroulement de carrière plus lent et donc défavorable aux agents

Pour exemple pour un agent en C2, il perd 4 ans sur sa carrière

Si aujourd'hui, nous notons une évolution dans les avancements de grade, nous réitérons notre demande de supprimer les critères internes

Afin de répondre aux besoins de l'ensemble des agents à leur revendication d'une rémunération juste, assise sur les qualifications et la formation professionnelle, la cgt revendique la reconnaissance des qualifications et des grilles de rémunération permettant un véritable déroulement de carrière qui sont au demeurant les garanties fondamentales avec le statut, de l'égalité de traitement de tous les agents

Le quotidien des territoriaux c'est la perte de sens du travail, pressions de plus en plus importantes, des salaires bloqués et des conditions d'existence de plus en plus difficiles, un manque de reconnaissance général mais surtout manque de reconnaissance de la pénibilité de leur métier

Ce que nous voulons est simple travailler dans les meilleures conditions avec une garantie de carrière avec des salaires qui évoluent de manière significative et pouvoir profiter d'une retraite en bonne santé avec un départ maximum à 60 ans taux plein